

# BULLETIN

## RETRAITE.E.S

# FSU 61

Février 2018  
N° 12

### SFRD-FSU 61

Espace associatif  
La Pyramide  
2, avenue de Basingstoke  
61000 Alençon

Courriel:  
fsu61@fsu.fr

Site départemental:  
sd61.fsu.fr

## Section Fédérale Départementale des Retraités.e.s de la FSU 61

### A propos de la hausse de la CSG

A un retraité qui disait  
« Avec ma retraite de base,  
je touchais 626,15€ et je  
touche maintenant  
614,65€ » Bruno Le Maire  
sur France Inter répondait:  
« Je voudrais éviter tout  
malentendu. Il y a de la  
considération pour tout le  
monde et pour tous ceux  
qui ont travaillé toute leur  
vie et qui touchent légitime-  
ment leur retraite. Mais il  
faut que ceux qui travaillent  
puissent avoir une meilleure  
rémunération. C'est juste de  
les aider. »

Jusqu'alors, c'était aux em-  
ployeurs de payer leurs sa-  
lariés.e.s. Non?

Comme le disait une retri-  
tée dans cette même émis-  
sion « Je refuse d'adhérer à  
ces couplets culpabilisants  
au nom de la solidarité. Je  
refuse ce racket et cette  
discrimination entre actifs et  
retraités ».

Alors, M. Le Maire, on peut  
se payer la tête du monde  
une partie du temps, on  
peut se payer la tête d'une  
partie du monde longtemps,  
mais peut-on se payer la  
tête du monde tout le  
temps?

Avec mes remerciements à Mau-  
rice Ulrich, Christian.

### Fonction publique : des inquiétudes qui se confirment

Le 1er comité interministériel de la transformation publique s'est réuni le 1er février. Il clarifie et confirme les orientations inquiétantes du gouvernement concernant l'avenir de la fonction publique. Si celles-ci aboutissent, elles la transformeront en profondeur. Ce serait la fin d'une fonction publique au service de l'intérêt général.

La FSU demande depuis des mois des discussions et un réel dialogue social. Elle découvre aujourd'hui que, sans qu'il y ait eu de réelles concertations avec les organisations syndicales, des décisions seraient déjà prises comme l'objectif d'aller vers une rémunération différenciée, le développement d'un management centré sur l'individualisation ou le recours aux contrats pour « donner davantage de souplesse dans les recrutements ». Ces objectifs constituent une attaque en règle contre les conditions d'emploi des agent.e.s.

La FSU propose au contraire depuis des mois un chantier sur les recrutements et les pré-recrutements mais sûrement pas pour aller vers moins d'emplois ni plus de précarité.

La qualité des services publics à rendre aux usagers, la nécessité de ces services publics sur l'ensemble du territoire, la défense de l'intérêt général, appellent au contraire à créer des emplois qualifiés pérennes et de qualité.

Quant à la question du rendez-vous du printemps sur les rémunérations, la FSU ne se contentera pas d'un simple « point d'étape » mais réaffirme sa demande d'un rendez-vous salarial digne de ce nom, c'est-à-dire une concertation débouchant sur une amélioration significative des salaires pour toutes et tous les agent.e.s.

La FSU sera donc présente et active dans la concertation que mène le gouvernement début 2018.

Elle appelle les agent.e.s à s'engager et à se mobiliser pour leur avenir comme pour celui de la fonction publique, et pour la défense de leur pouvoir d'achat.

## **EHPAD : urgence à prendre des mesures !**

La FSU soutient la grève de demain dans les EHPAD à l'appel de toutes les organisations syndicales de salarié.e.s, de l'Association des directeurs au service des personnes âgées et des organisations professionnelles, comme le Syndicat national des professionnels infirmiers.

La situation dans les établissements est explosive et insupportable : manque de personnels, suppression des emplois aidés, réforme de la tarification à l'acte pénalisant surtout les établissements publics dont le nombre est en baisse... Les conséquences sur les personnels et les résidents se traduisent par une maltraitance institutionnelle pour les uns et les autres.

Ce diagnostic est repris par la récente "mission flash" de la commission des affaires sociales de l'Assemblée nationale sur la situation des EHPAD. Celle-ci reconnaît en effet les besoins criants du secteur. Il est confirmé aussi par le rapport d'information de l'Assemblée sur la mise en œuvre de la loi Vieillesse qui demande un moratoire d'un an sur la mise en œuvre de la réforme de la tarification. Et, à juste titre, « le Haut Conseil de l'Age considère que la situation actuelle dans les EHPAD n'est pas digne d'un pays aussi riche que le nôtre ».

Le constat est accablant ! Il est intolérable que la France maltraite ainsi personnes âgées et personnels !

Le Président de la République doit entendre ce cri d'alarme et recevoir les organisations.

Face à une mobilisation qui s'annonce massive, Madame Buzyn, a déjà annoncé une dotation de 100 millions d'euros pour les EHPAD. C'est un premier succès. Mais toutes les mesures nécessaires doivent être prises rapidement.

C'est pourquoi la FSU soutient les revendications des personnels qui réclament l'application du ratio d'un agent ou un salarié par résident prévu par le plan Solidarité grand âge alors que la moyenne est de 0,6 voire 0,3 ; une amélioration des rémunérations et des perspectives de carrières, l'abrogation des dispositions législatives de 2015 sur la tarification des EHPAD ; l'arrêt des baisses de dotations induites par la convergence tarifaire et le maintien de tous les effectifs des EHPAD y compris les contrats aidés, qui doivent être intégrés et sécurisés.



### Quelques chiffres

Humanité-Dimanche du jeudi 4 janvier 2018

**582389**

C'est le nombre de places en hébergement permanent en France

**6884**

C'est le nombre total d'Ehpad en France parmi lesquels:

**2942** (43%) sont publics  
287547 places

**2193** sont privés à but non lucratif (associations, fondations, congrégations, mutuelles...)  
167763 places

**1749** sont privés à but lucratif  
129079 places

(Chiffre 2016 CNSA)

**100% des Ehpad publics sont habilités à l'aide sociale, 88% des privés à but non lucratif et seulement 42% des privés à but lucratif.**

## Les droits fondamentaux des migrant.e.s doivent être respectés

Le gouvernement prépare un projet de loi « asile-immigration ». La FSU est vigilante sur les dispositions que contiendra ce texte de loi et interviendra notamment pour qu'il ne contienne aucune mesure discriminatoire. Comme nombre d'associations et d'organisations, la FSU est porteuse de propositions pour assurer avec respect et dignité l'accueil des migrants et pour, avec eux, leur permettre de se construire un avenir dans notre pays. Si a priori le texte contient quelques mesures en faveur de la protection des personnes, l'esprit général est celui d'une conception suspicieuse de l'accueil.

La FSU interpelle le gouvernement sur les dispositions contenues dans la circulaire du ministère de l'Intérieur « relative au relogement des personnes bénéficiaires d'une protection internationale » publiée le 12 décembre dernier. En effet, ce texte prévoit un recensement des migrant.e.s dans les centres d'hébergement d'urgence, ce qui remet en question la protection et l'accueil inconditionnels de toute personne en besoin d'aide et d'accompagnement.

Pour la FSU, les centres d'hébergement d'urgence et de soins doivent rester des lieux de protection où toute personne ne peut être ni menacée, ni contrôlée. De plus, par la mise en œuvre de contrôles préfectoraux au sein des centres d'hébergement avec l'objectif de procéder à des tris administratifs en vue d'expulsions, cette circulaire contrevient à l'article L345.2.2 du Code de l'action sociale et des familles qui stipule notamment que « Toute personne sans abri en situation de détresse médicale, psychique ou sociale a accès, à tout moment, à un dispositif d'hébergement d'urgence » permettant « ..dans des conditions d'accueil conformes à la dignité de la personne humaine, de bénéficier de prestations.... » et « ...de lui apporter l'aide justifiée par son état ».

C'est pourquoi la FSU juge cette circulaire inacceptable. Elle soutient les associations humanitaires et les organisations, qui, comme elle, en demandent le retrait.



## Migrants : le gouvernement s'enferme

Deux circulaires et un projet de loi sur l'immigration suscitent la colère des associations et des syndicats.

« *Tous les étrangers de France ne sont pas des terroristes, ni d'indélicats fraudeurs aux aides sociales. Dire le contraire, c'est jouer avec les peurs* ». C'est ainsi que Sonia Krim, députée de la Manche a interpellé le ministre de l'Intérieur le 19 décembre dernier. Ce qui a mis le feu aux poudres, y compris au sein de la majorité macroniste, ce sont deux circulaires adressées aux services de l'État. La première exige des préfets qu'ils augmentent leurs objectifs d'éloignement des personnes déboutées ou qui doivent faire leur demande dans le premier pays européen où elles ont laissé une trace de leur passage. La deuxième permet aux autorités de contrôler, dans les centres d'hébergement d'urgence, la situation administrative des personnes. Deux circulaires jugées illégales par les associations et qui surtout ne prennent pas en compte l'urgence des besoins d'accueil des migrants comme le souligne une tribune de plusieurs édiles de grandes villes parue dans Le Monde du 16 décembre dernier.

Les (premiers de) cordées solidaires « *Car accueillir dignement les nouveaux habitants est de nos responsabilités à tous* », écrivent les élus, « *une obligation éthique et un défi que notre humanité doit relever* ». Une solidarité mise en actes par les habitants de la vallée de la Clarée près de Briançon. « *Des cordées solidaires* » sont organisées pour venir en aide aux migrants qui tentent de passer la frontière au col de l'Échelle en plein hiver. Une initiative de plus qui démontre que le gouvernement a tort de vouloir caresser dans le sens du poil une partie de l'opinion publique déboussolée sur cette question et qu'il ferait mieux de se montrer à la hauteur de ce que l'on peut attendre de la patrie des droits de l'Homme. C'est tout l'enjeu du projet de loi « immigration et asile » qui est prévu pour le mois de mars et qui sera regardé à la loupe par les associations qui ont lancé sous une même bannière le 18 décembre dernier les états généraux des migrations.

## Hold-up sur les retraité.e.s



60% des retraité.e.s, qu'elles/ils soient issu.e.s de la Fonction publique ou du régime général, viennent de lire le montant de leur pension sur leur compte bancaire. Elles/ils découvrent l'ampleur de la ponction liée à la hausse de 1,7 point de la CSG : 25 € par mois pour une pension de 1 500€, 34 € pour une pension de 2 000 €. Cela représente 4,5 milliards d'euros soustraits des pensions de retraite et d'invalidité sur une année alors que toute revalorisation est exclue pour 2018.

**Il est inédit que l'on s'en prenne ainsi aux retraité.e.s avec une ponction d'une ampleur sans précédent. Sans compter que comme l'ensemble de la population, les retraité.e.s vont subir les hausses des taxes : les augmentations des complémentaires santé, du prix des carburants, du gaz, des péages... Les éventuelles compensations liées à la suppression de la taxe d'habitation ne seront que partielles et n'interviendront qu'en fin d'année.**

*Devant cette situation inacceptable, les retraité.e.s restent mobilisé.e.s et vont amplifier leurs interventions pour leur pouvoir d'achat. Après la campagne « carte de vœux » au Président de la République, la FSU dans le « Groupe des 9 » (CFTC, CGC, CGT, FO, FSU, Solidaires, FGR-FP, LSR) appelle à des actions nationales le 15 mars.*

**Déterminé.e.s, les retraité.e.s ne lâcheront rien !**

**Le jeudi 15 mars, avec manifestations départementales (Alençon 10h préfecture, L'Aigle, Flers, Argentan 17h), mobilisation nationale des organisations syndicales de retraité.e.s (CGT, FO, FSU, FGR-FP, LSR pour l'Orne) ...et des retraité.e.s pour protester contre la baisse des pensions due à la hausse de la CSG et d'autres taxes.**

*Une réunion intersyndicale départementale se tiendra le mercredi 7 février pour préparer cette journée. Les informations concernant cette journée dans le prochain Bulletin FSU 61 Retraité.e.s.*

## Quels services publics pour demain ?

Alors que le gouvernement entend par le biais d'une opération « d'expertise et de consultation » réduire le champ du service public et supprimer 120 000 emplois de fonctionnaires, un collectif d'organisations lance une grande enquête pour connaître les besoins des Français en termes de services publics pour demain.

Le gouvernement a décidé de s'attaquer aux services publics avec l'opération « d'expertise et de consultation » intitulée CAP 22 et un "forum de l'action publique" d'ici mars 2018. L'objectif est annoncé : réduire le champ du service public, supprimer 120 000 emplois de fonctionnaires, développer l'emploi précaire et au bout du compte, économiser 60 milliards d'euros. Pour légitimer sa démarche, le gouvernement va mener une consultation informatique et des rencontres sur l'ensemble du territoire.

### L'autre consultation

Or, « **les services publics sont un élément fondamental de notre histoire commune** », prévient la **Convergence nationale des collectifs de défense et de développement des services publics, dont la FSU est membre. Elle a donc décidé de lancer sa propre consultation en ligne afin d'alimenter un véritable débat citoyen sur ce que les usagers, et les fonctionnaires qui sont à leur service, souhaitent pour les services publics de demain.**



### POUR REMPLIR LE QUESTIONNAIRE

Sur le site du SNUipp ([snuipp.fr](http://snuipp.fr)) puis dans la page « Actualités », allez dans « syndicales » rubrique Quels services publics pour demain? (Vous aurez un lien direct avec le site de la Convergence Nationale des Collectifs de Défense et de Développement des Services Publics.

Les services publics sont un élément fondamental de notre histoire commune. Les collectifs de la Convergence, les coordinations et de nombreuses organisations syndicales, associatives et politiques portent le combat pour conserver, défendre, développer et améliorer les services publics depuis de nombreuses années. Le gouvernement a décidé de s'attaquer aux services publics par le biais d'une opération « d'expertise et de consultation » intitulée CAP 22 (comité action publique 2022) ainsi que d'un « grand forum de l'action publique » d'ici mars 2018. Son objectif annoncé : réduire le champ du service public, supprimer 120 000 emplois de fonctionnaires, développer l'emploi précaire, économiser 60 milliards d'euros. Pour légitimer ces choix le gouvernement va mener une consultation informatique et des pseudos débats sur l'ensemble du territoire. La Convergence, décide d'engager une véritable enquête et un débat populaire sur les services publics avec au cœur le questionnement suivant : au 21e siècle, dans une société socialement et écologiquement fragilisée, à quels besoins doivent répondre les services publics, comment la population juge leur évolution, qu'est-ce que pour les salarié-e-s, les citoyen-ne-s, les élu-e-s, une gestion efficace des services publics ?

**Compte-rendu de la réunion du bureau  
de la Section Fédérale des Retraité.e.s Départementale**

**Alençon, le 16 janvier 2018**

1) Nous avons fait un point de la syndicalisation dans les différents syndicats nationaux de la FSU présents dans l'Orne

2) Nous avons proposé la tenue d'une Assemblée Générale des retraité.e.s de la FSU 61. Elle devrait se tenir entre le 9 et 14 avril 2018. Une date précise à ce jour n'a pas été arrêtée car nous attendions la date de l'AG de printemps de la FGR-FP.

3) Comment faire vivre la SFRD?

Point que nous proposons d'aborder lors de la prochaine AG en espérant la participation du plus grand nombre possible de retraité.e.s syndiqué.e.s.

Le Bulletin départemental est pour le moment le principal lien entre les syndiqué.e.s. Nous souhaitons le maintenir d'autant que nous sommes probablement le seul département à avoir un bulletin mensuel départemental.

4) Le Comité Départemental de la Citoyenneté et de l'Autonomie (CDCA).

Nous avons une représentante titulaire (Françoise Beck-Tollot) et un représentant suppléant (Christian Rousselin) dans cette instance départementale. Mise en place depuis 6 mois, nous la découvrons. Alors comment s'y investir? Avec quels supports? Pour quel(s) objectif(s)?...

Là aussi se pourrait être un autre sujet de discussion lors de notre AG

5) Les cartes de vœux à M. Macron sont restées sans suite dans notre département hormis celles envoyées individuellement.

6) Quelle (s) place (s) pour les retraité.e.s au sein de la FSU?

**Une prochaine réunion doit se tenir le jeudi 22 février dans les locaux de la FSU 61 à 14h  
(espace Pyramide, avenue de Basingstoke Alençon).**

**Toutes et tous les syndiqué.e.s y sont les bienvenu.e.s.**

**Ce BULLETIN ne demande qu'à s'étoffer.**

REPETONS-LE: *votre participation est la bienvenue.* Un billet d'humeur, un article sur l'association à laquelle vous participez, des informations à partager... vous l'envoyez:

.....par voie postale à FSU 61

**Espace associatif La Pyramide 2, av de Basingstoke 61000 Alençon**

.....par courriel à  
**snu61@snuipp.fr**

**Contact: ROUSSELIN Christian**

Espace associatif La Pyramide 2, av de Basingstoke 61000 Alençon

Tel: 02.33.26.80.95 Courriel: [snu61@snuipp.fr](mailto:snu61@snuipp.fr)



**Dans la première semaine de mars 2018**

## **Motion de la Commission Exécutive Nationale des 15 et 16 janvier 2018**



Avec la publication des ordonnances modifiant le Code du travail et le vote du budget 2018, le gouvernement confirme son caractère purement libéral au plan économique et social. Les réformes fiscales mises en place pour 2018 favorisent les plus riches au détriment de l'immense majorité des citoyens, creusant encore davantage les inégalités. Le chômage stagne, le taux d'emplois précaire augmente. Par manque de moyens la situation faite aux personnes âgées en perte d'autonomie, tant à domicile qu'en EHPAD, se dégrade. Les hôpitaux publics sont étranglés financièrement au détriment des usagers et les personnels sont au bord de la rupture. Les nouveaux et importants allègements de cotisations sociales et leur remplacement par une hausse de la CSG accroissent le pouvoir de l'Etat sur le pilotage de la Sécurité sociale au détriment des partenaires sociaux.

La nomination d'un Secrétaire d'État à la Fonction Publique, suite aux actions menées pour la défense des trois fonctions publiques et de leurs personnels, ne répond, pour l'instant, en rien aux menaces sur l'avenir de la Fonction Publique, de ses personnels actifs et retraités.

La question essentielle du statut et de la place du retraité dans la société est au cœur de nos revendications. Malgré de multiples relances des organisations de retraités et des milliers de lettres envoyées, le président de la République refuse toujours de recevoir les représentants des retraités. Présentés comme un « coût », cyniquement considérés comme socialement improductifs, les retraités sont les grands perdants des mesures contenues dans le budget 2018. Pour la plupart des retraités, c'est une baisse nette de pouvoir d'achat en janvier de 1,7 % due à la hausse de la CSG soit une perte de 436€ sur l'année pour une pension de 2 138€ (pension moyenne d'un retraité de la Fonction publique d'état parti en 2016). D'autres mesures vont peser sur le pouvoir d'achat des retraités : le gel des pensions en 2018, le tarif réglementé du gaz naturel augmente de 6,9 %, le forfait hospitalier passe à 20€ par jour, les taxes sur les carburants automobile augmentent, les cotisations des complémentaires santé augmentent ainsi que les assurances, les frais bancaires, ... Quant à la réduction de 30 % de la taxe d'habitation en 2018, elle n'interviendra qu'en fin d'année et ne concernera que les retraités ayant un revenu fiscal de référence inférieur à 27 000€ pour une personne seule ou 43 000€ pour un couple. Si la revalorisation des pensions de 0,8 % en octobre 2017 n'est qu'un rattrapage sur les prix, elle est aussi, pour une part, liée aux actions unitaires menées ces derniers mois.

La FGR-FP appelle ses sections départementales et ses adhérents - à s'impliquer, de manière la plus unitaire possible, dans les actions revendicatives à venir : carte de vœux, journée d'actions décentralisées mi-mars, ... - à poursuivre, dans les départements et les régions, avec nos partenaires, la tenue de colloques popularisant la question du statut et de la place du retraité dans la société - à participer, sur la base de nos revendications, aux actions organisées par les personnels de santé et sociaux, et notamment pour les EHPAD.

Elle dénonce l'attitude du gouvernement en direction des migrants, contraire aux principes qui fondent les droits de l'homme

pension en brut	taux 2017	taux 2018	Evolutio n	Evolution en %	1 200 €	1 500 €	1 800 €	2 000 €	2 200 €	2 500 €
CSG	6,60%	8,30%	+1,70	+25%	-20,40 €	-25,50 €	-30,60 €	-34,00 €	-37,40 €	-42,50 €
MGEN <70 ans										
formule référence	4,02%	4,22%	+0,20	+5%	-2,40 €	-3,00 €	-3,60 €	-4,00 €	-4,40 €	-5,00 €
Formule intégrale	4,63%	4,98%	+0,35	+7,5%	-4,20 €	-5,25 €	-6,30 €	-7,00 €	-7,70 €	-8,75 €
MGEN > 70 ans										
formule référence	4,19%	4,40%	+0,21	+5%	-2,52 €	-3,15 €	-3,78 €	-4,20 €	-4,62 €	-5,25 €
formule intégrale	4,82%	5,18%	+0,36	+7,5%	-4,32 €	-5,40 €	-6,48 €	-7,20 €	-7,92 €	-9,00 €
Pertes cumulées										
F. Ref <70 ans					-22,80 €	-28,50 €	-34,20 €	-38,00 €	-41,80 €	-47,50 €
F.intég<70 ans					-24,60 €	-30,75 €	-36,90 €	-41,00 €	-45,10 €	-51,25 €
F. Ref>70 ans					-22,92 €	-28,65 €	-34,38 €	-38,20 €	-42,02 €	-47,75 €
F.intég>70 ans					-24,72 €	-30,90 €	-37,08 €	-41,20 €	-45,32 €	-51,50 €

Ce tableau fait apparaître les pertes consécutives à l'augmentation de la CSG (+1,7% sur la pension brute) et aux augmentations de la MGEN selon la formule choisie (seules les formules Références et Intégrales apparaissent ici) et l'âge des cotisant.e.s (Plus ou moins 70 ans)

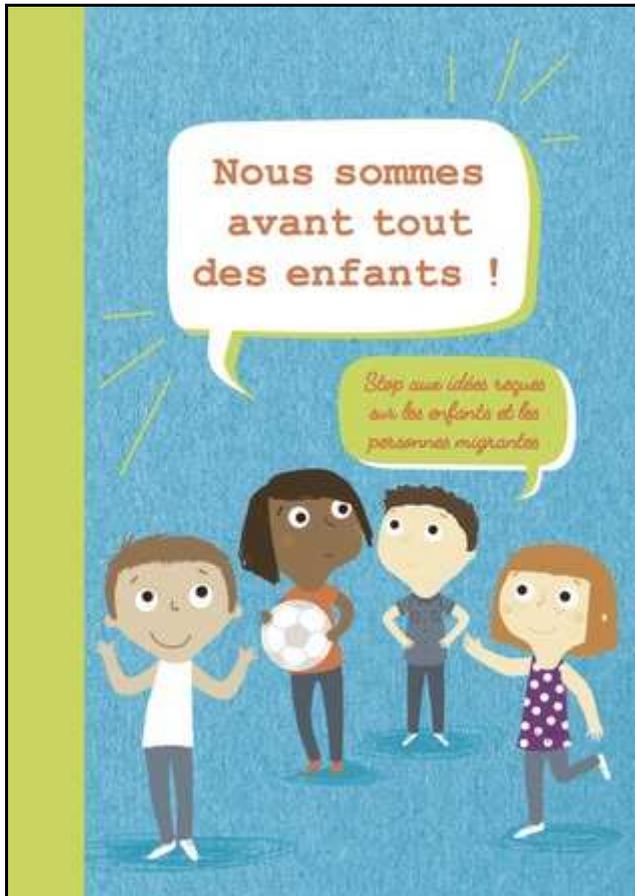
Sur les 4 dernières lignes apparaissent les pertes cumulées en fonction de la pension brute.

La CSG est calculée sur la pension brute.

Exemple: pour une pension brute de 1800€ par un.e adhérent.e MGEN de 66 ans ayant opté.e pour la formule Référence, la perte mensuelle est de 34,20€ (30,60€ de CSG + 3,60€ de MGEN)

## Nous sommes avant tout des enfants !

Ce livret à destination des élèves et de leurs enseignant.e.s permet de soulever les principales questions et idées reçues que chacun.e peut avoir sur les personnes migrantes. Elaboré en partenariat avec Solidarité Laïque, la FCPE et le SNUipp-FSU, il a reçu le soutien de l'Internationale de l'éducation.



Alors que des images sont régulièrement à la une des médias, montrant des embarcations, dans lesquelles s'entassent des dizaines d'enfants, de femmes et d'hommes, Solidarité Laïque, la FCPE et le SNUipp ont souhaité créer un outil à destination des élèves et des enseignant.e.s pour comprendre pourquoi ces personnes agissent et prennent autant de risques pour changer de pays au péril de leur vie.

Un rappel du droit, des définitions claires, des témoignages et de « l'incitation » à l'action sont organisés à partir de "clichés" souvent entendus sur les personnes migrantes. Une brochure qui entend développer l'esprit critique des plus jeunes, mais aussi de leurs enseignant.e.s et leurs

parents pour faire comprendre les phénomènes de migrations.

## CONCERT SOLIDAIRE

## ALENÇON

Celui qui a rempli 6 mois durant la grande salle du Point Virgule-Montparnasse et triomphé au Café de la Gare avec **Je délocalise** sera à Alençon pour une matinée exceptionnelle.

**Albert Meslay « Je délocalise »**

**Dimanche 25 mars à 16 heures à l'Auditorium d'Alençon**

Il se produira au profit des Réfugiés et Migrants. SDR, Le Secours Populaire, le Secours Catholique, de la Cimade

**La salle est petite, la renommée de l'artiste est grande.**

La salle de l'Auditorium, comme pour le concert Gauvain Sers, sera vite remplie.

Il est prudent de réserver dès maintenant à:

**Office du Tourisme au 02 33 80 66 33**

**Linky, qu'est-ce-que c'est?**

Imposé par Enedis pour remplacer 35 millions de compteurs qui fonctionnent, le nouveau compteur dit « intelligent » a une durée de vie de 15 ans..

Ce nouveau compteur utilise le CPL (Courant Porteur en Ligne) pour transmettre les données. Les fils non-blindés émettent des ondes électro-magnétiques néfastes pour la santé..

Alors qu'Enedis fait la promotion du compteur Linky en disant qu'il permet des économies d'énergie, on remarque que les nouvelles installations sont énergivores (concentrateurs, antennes relais, systèmes de stockage et traitement des données informatiques...) avec une forte émission d'ondes radiatives faisant disparaître les rares zones blanches jusqu' alors préservées. De plus cette course « à la modernité » encourage l'achat d'une panoplie d'appareils connectés qui eux aussi ne sont pas économes en énergie, matières premières...

**Compteurs communicants**

Linky  
**NON**

Gazpar  
**NON**

Eau  
**NON**

**CE N'EST PAS GRATUIT CONTRAIREMENT AUX ANNONCES FAITES**

La pose du compteur n'est pas facturée à son installation mais elle l'est plus tard, étalée sur toutes les factures d'électricité dans le cadre de la Tarification pour l'Utilisation du Réseau Public d'Electricité (TURPE). Notre consommation sera calculée différemment selon les appareils, ce qui peut augmenter considérablement notre facture!

**UN GACHIS ECOLOGIQUE ET FINANCIER**

Aujourd'hui, les compteurs ont une durée de vie de 60 ans, les compteurs Linky 15 ans. Il faudra donc dépenser 7 milliards d'euros tous les 15 ans au lieu de 60 ans actuellement

**UNE INTRUSION DANS LA VIE PRIVEE**

Connaître la consommation des gens heure par heure, c'est connaître leur manière de vivre. Cela « ouvre » la possibilité ultérieure de communication externe de données personnelles. Toutes ces données sont destinées à être vendues dans le cadre du Big Data. (Nous y reviendrons dans le prochain Bulletin avec ce qu'on appelle les GAFAM)

**UNE « COMMUNICATION » SANS INTERET,  
NON ACCESSIBLE POUR AU MOINS 20% DES HABITANT.E.S**

Le compteur Linky, dit communicant, peut fournir la consommation électrique heure par heure, 24h sur 24. Mais pour le savoir, il faut un ordinateur et un programme réservé à cet usage. Plus de 20% des habitant.e.s n'en sont pas équipés soit par manque de moyens soit par choix. Peut-on alors encore parler de service public?

Les courants porteurs produisent des ondes électromagnétiques, de faibles puissances certes mais permanentes 24h sur 24 sur tous les lieux et la longueur du réseau électrique de l'habitation) on ignore les effets de ces ondes sur la durée: on a donc aucune idée du risque sanitaire avec l'implantation de ce type d'appareil. Ce type de compteur permet de relever les compteurs à distance, donc de supprimer des emplois, mais aussi de couper l'électricité à distance. Avec la privatisation de la vente d'électricité, on peut donc s'attendre au pire.

***La Belgique, le Portugal, l'Allemagne et d'autres l'ont refusé suite à une étude montrant que Linky ne sert pas l'intérêt général. Il est en cours de démontage en Californie et au Canada pour raisons sanitaires. En France, 434 communes ont refusé le Linky par délibération (Bayonne, St Denis, Fontenay sous Bois, Castres, Dieppe...) car bien que l'usage en soit délégué à Enedis, le compteur reste la propriété de la commune.***

Que faire? Ne rien signer à Enedis, écrire à la mairie, signer les pétitions pour refuser Linky, prendre contact avec des partis, associations alençonnaises qui informent, organisent pour demander que les conseils municipaux délibèrent en refusant l'implantation de ces compteurs sur le territoire communal...

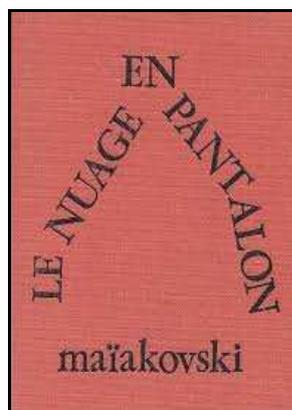
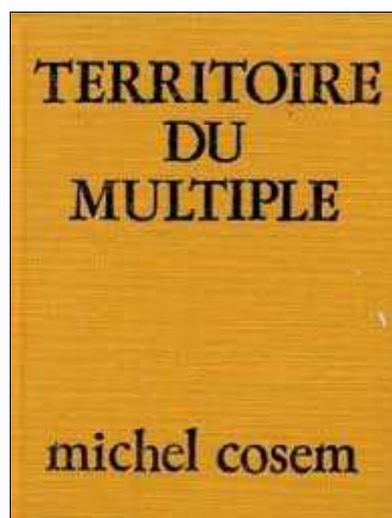
[Vous souhaitez nous faire part de vos réactions à cet article, prochain Bulletin le mois prochain](#)

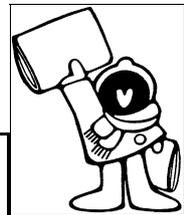
## POESIE « Petite sirène » Editeurs Français Réunis

En 1968, Louis Aragon et Madeleine Braun lancent la collection « Petite sirène ». Les volumes, au format singulier de 10,5 x 13,5 cm, reliés sous couverture toilée aux couleurs variées, d'une pagination avoisinant les 100 pages, visent à faire connaître la poésie à un large public.

Le premier volume de ce format est *Cahier grec*, hommage du poète Jacques Gaucheron à Ritsos. Il ne mentionne pas encore le nom de la collection. C'est chose faite en 1969 avec *Les Chambres, poème du temps qui ne passe pas*, d'Aragon lui-même. Sont publiés jusqu'en 1988 des auteurs français et étrangers consacrés : Pablo Neruda, Eugène Guillevic, Nicolas Guillen, Jean Rousselot, mais aussi des poètes français et étrangers peu connus en France et de jeunes poètes tels Dominique Grandmont, Alain Lance, Jean Ristat ou Bernard Vargaftig. Près de quatre-vingt titres sont parus. Certains sont de petites anthologies, tels *Le Chant continu*, poèmes d'enfants vietnamiens, paru en 1971 en appui à la lutte du peuple vietnamien, *Les Manifestes futuristes russes*, paru en 1973, les *Chants peaux-rouges*, chants des Indiens d'Amérique du Nord, parus en 1979, ou *L'Épopée de Gilgamesh*. La liste des poètes publiés donne à voir l'étendue du champ poétique contemporain pour l'essentiel, couvert par cette collection emblématique des EFR, puis des éditions Messidor.

- [Quelques titres de cette collection](#)
- [Rafael Alberti](#), *Sur les Anges* (édition bilingue)
- [Aragon](#), *Les Chambres*
- [Miguel Angel Asturias](#), *Le Grand Diseur*
- [Jean-Louis Bory](#), *Va dire au lac de patienter*
- [Alain Bosquet](#), *Le Mot peuple*
- [Charles Dobzynski](#), *Capital terrestre*
- [Éluard](#), *Une longue réflexion amoureuse*
- [Pierre Gamarra](#), *Le Sorbier des oiseaux*
- [Jacques Gaucheron](#), *Cahier grec*
- [Dominique Grandmont](#), *Pages blanches*
- [Guillevic](#), *Encoches*
- [Bachir Hadj Ali](#), *Mémoire clairière*
- [Nazim Hikmet](#), *La Joconde et Si-Ya-Ou*
- [Maïakovski](#), *Le Nuage en pantalon*
- [Rouben Mélik](#), *Ce corps vivant de moi*
- [Pablo Neruda](#), *Vingt poèmes d'amour et une chanson désespérée*
- [Norge](#), *Bal masqué parmi les comètes*
- [Rainer Maria Rilke](#), *Sonnets à Orphée*
- [Yannis Ritsos](#), *Papiers*
- [Pierre Seghers](#), *Les Mots couverts*
- [Tristan Tzara](#), *Jongleur de temps*
- [Pierre Unik](#), *Chant d'exil*
- [Bernard Vargaftig](#), *Jables*
- [Antoine Vitez](#), *La Tragédie c'est l'histoire des larmes*
- ...





# Pages culturelles départementales

**Atelier 51**  
 Du Samedi 10 février au Dimanche 25 février 2018  
 14h00-17h00 du mardi au dimanche  
**Un monde en partage**  
 Vernissage Vendredi 9 février à 19 h30  
 51 avenue du Général Leclerc 61000 Alençon  
 Contact: 02.33.27.16.73 / 06.42.78.13.27 / atelier.51@free.fr

Exposition Ville d'Alençon  
**Léa CIQUIER «Refluez»**  
 du 10 février au 3 mars  
 Vernissage 17h30  
 Samedi 10 février 2018  
 Halle au Blé

## ALENCON

**Festival CULTURES(S) MÉTISSE(S)**  
 3 FÉV. > 4 MARS 2018  
 ALENÇON  
 Ville d'Alençon  
 PROGRAMME COMPLET DISPONIBLE SUR [www.alencon.fr](http://www.alencon.fr)

LES MOTS VOYAGEURS au parc des Promenades du 3.02 au 4.03

ENSEMBLE A ALENCON Portraits photographiques de Gilles Juhel Square de la Sicotière Place Foch

PETITES CHRONIQUES DE VIE à la Maison de la Vie Associative du 10.02 au 28.02

Projections, spectacles, concerts , ateliers à voir sur le site de la ville d'Alençon

Ecomusée du Perche  
**GRAINES DE TERRE, ARBRES D'ENCRE**  
 CÉRAMIQUES ET ENCRE de Anne TASSIN  
 10 FÉVRIER > 11 MARS 2018  
 Entrée libre du mardi au vendredi : 9h30 - 12h30 et 14h - 18h  
 samedi : 9h30 - 12h30 et 13h30 - 17h30  
 Office de Tourisme - Chapelle Saint-Nicolas  
 Place du marché - 61200 Argentan - Tél. 02.33.87.12.68

## Ecomusée du Perche St Cyr la Rosière

## ARGENTAN

**Dominique BAPSOL**  
*L'aventure*  
 Office de Tourisme Argentan  
 Exposition du 30 novembre 2017 au 17 février 2018  
 Entrée libre du mardi au vendredi : 9h30 - 12h30 et 14h - 18h  
 samedi : 9h30 - 12h30 et 13h30 - 17h30  
 Office de Tourisme - Chapelle Saint-Nicolas  
 Place du marché - 61200 Argentan - Tél. 02.33.87.12.68

A noter sur mon agenda